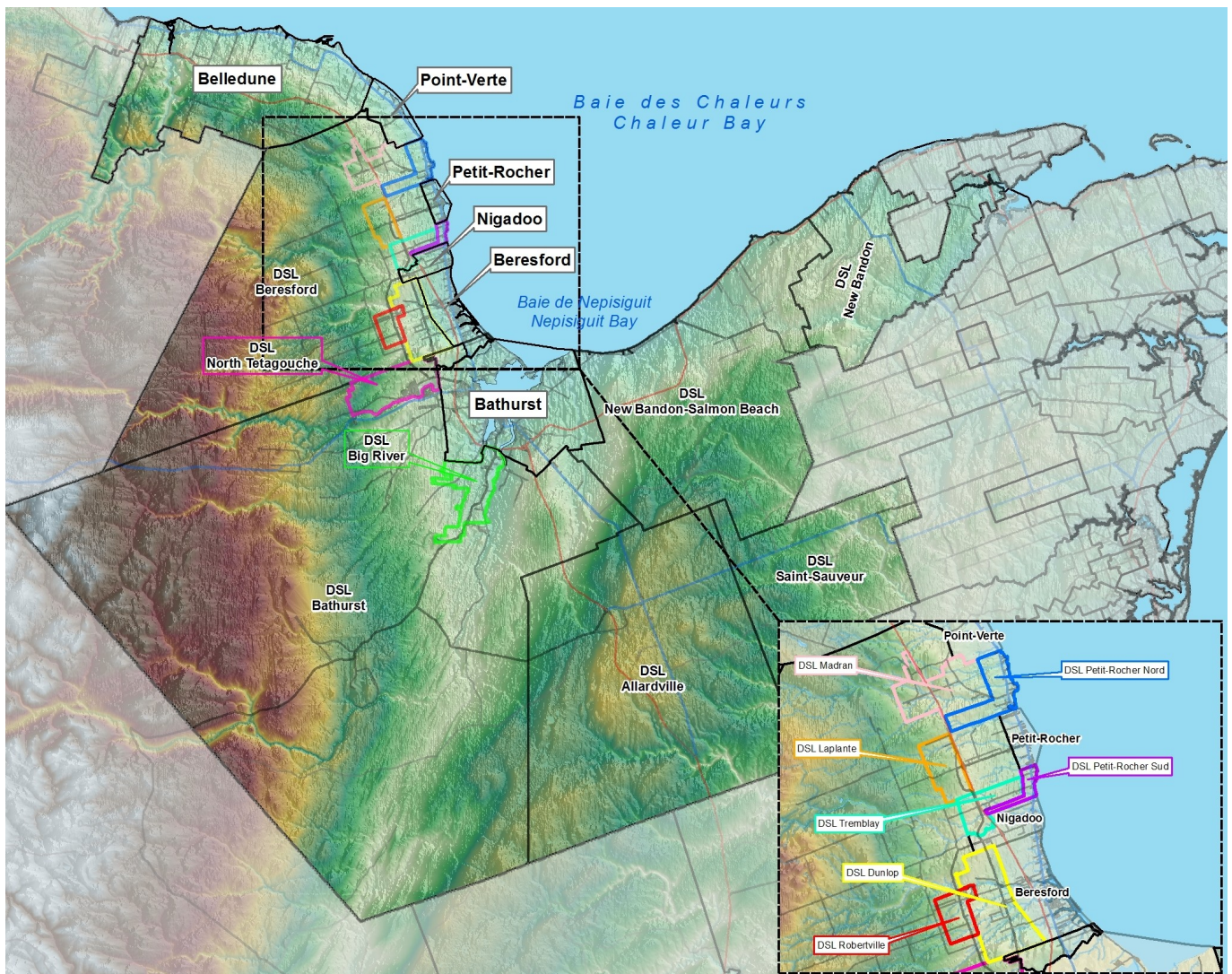

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR RÉGION 3

RAPPORTS ANNUELS 2013

Vers une nouvelle ère de
collaboration régionale



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
CHALEUR
REGIONAL SERVICE COMMISSION

Siège social et service d'urbanisme
702, rue Principale, unité 130
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
(506)542-2688

Service de gestion des déchets solides
1300, route 360
Allardville, N.-B. E8L 1H5
(506)725-2402

VERS UNE NOUVELLE ÈRE DE COLLABORATION RÉGIONALE

Les commissions de services régionaux (CSR) ont été créées le 1er janvier 2013. Ce nouveau modèle de services régionaux vise à accroître la collaboration, la communication et la planification entre les communautés. La création de ces commissions vise à aider

MOT DU PRÉSIDENT

Comme l'indique le thème de ce rapport, la région Chaleur se dirige vers une nouvelle ère de collaboration. En effet, depuis le 1er janvier 2013, les services de la Commission du district d'aménagement de Belledune et de la Commission des déchets solides Nepisiguit-Chaleur ont été transférés à la Commission de services régionaux Chaleur. La mise en place de ce nouveau modèle de prestation de services permettra d'encourager davantage les échanges entre les municipalités et les communautés pour accroître le partage de visions et de services communs.

Cette nouvelle commission fut mandataée en vertu de la Loi sur la prestation des services régionaux pour offrir des services directs à la population, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets solides et la planification locale dans les districts de services locaux et certaines municipalités. En plus des services déjà existants, notre commission servira de forum régional afin de permettre à ses représentants d'engager un dialogue et à mieux collaborer en matière de planification des mesures d'urgence, en matière de planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, de même qu'en matière de prestation des services de police par le biais des différents corps déjà en place. En plus, d'ici quelques années, la commission entamera

les communautés à communiquer et à collaborer à l'échelle régionale. Les communautés sont donc mieux en mesure de travailler ensemble et de partager les services afin de répondre à leurs besoins communs.

un exercice de grande envergure qui se déroulera sur une période de 5 ans, à savoir la préparation et l'adoption de son premier plan régional. Cet exercice amènera les membres de la commission, les administrations locales, le gouvernement provincial ainsi qu'un grand nombre d'organismes à se concerter et à établir des consensus sur divers enjeux régionaux et intermunicipaux.

Les membres du conseil, composés des maires et de quatre représentants des districts de services locaux, et bien entendu les employés, ont travaillé avec dévouement au cours de la dernière année à la transformation des anciennes structures vers ce nouveau modèle. Je suis fier de constater, malgré ce travail additionnel que cela a occasionné, les services de base n'ont pas été interrompus et les contribuables ont pu continuer à bénéficier d'un service de qualité.

Je tiens donc à souligner le travail exceptionnel des employés qui ont fonctionné avec un haut degré de professionnalisme durant cette année de changements majeurs. Je remercie aussi tous les membres de la commission de m'avoir élu à la présidence. Ce fut une année très enrichissante et j'espère avoir répondu à vos attentes.

Daniel Guizard, président

Table des matières

<i>Thème du rapport d'activité</i>	1
<i>Mot du président</i>	1
<i>Mandat</i>	2
<i>Profil de la région Chaleur</i>	2-3
<i>Objectifs stratégiques</i>	4
<i>Gouvernance et administration</i>	4-5
<i>Mot de la directrice générale</i>	5
<i>Faits saillants - Corporatif</i>	6
<i>Service d'urbanisme</i>	7-11
<i>CCRU</i>	11-13
<i>Service de gestion des déchets solides</i>	14-18
<i>Structure organisationnelle</i>	Annexe A
<i>Rapport du comité de surveillance et de soutien</i>	Annexe B
<i>Rapport du vérificateur</i>	Annexe C
<i>Statistiques du service d'urbanisme</i>	Annexe D

MANDAT

La CSR Chaleur est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux
- Gestion des déchets solides
- Planification régionale

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CRS a aussi l'autorité de se doter

des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités
- Collaboration régionale en matière de services de police
- Planification régionale des mesures d'urgence
- Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations

PROFIL DE LA RÉGION CHALEUR

La CSR Chaleur est composée de 6 municipalités et de 4 paroisses non-incorporées, soit les villes de Bathurst et de Beresford, les villages de Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte et Belledune et les paroisses de Beresford, Bathurst, Allardville et New Bandon.

La CSR Chaleur dessert une population de 36 119 personnes répartie sur un territoire de 3 300 km², soit une densité de population de 72 personnes au km². En 2006, le territoire comptait une population de 37 002 personnes, ce qui représente une diminution de 2,4 % sur une période de 5 ans. 61 % de la population est répartie à

l'intérieur des 6 municipalités et 39 % dans les régions non-incorporées.

La ville de Bathurst est le principal centre régional de biens et services et représente à elle seule 34 % de la population de la CSR Chaleur, suivie de Beresford avec 12 %. La paroisse de Beresford est la plus peuplée des régions non-incorporées avec 18 % de la population régionale, suivie de la paroisse de Bathurst avec 14 %.

La CSR Chaleur compte 17 236 logements privés, soit une moyenne de 2,1 personnes par unité de logement.

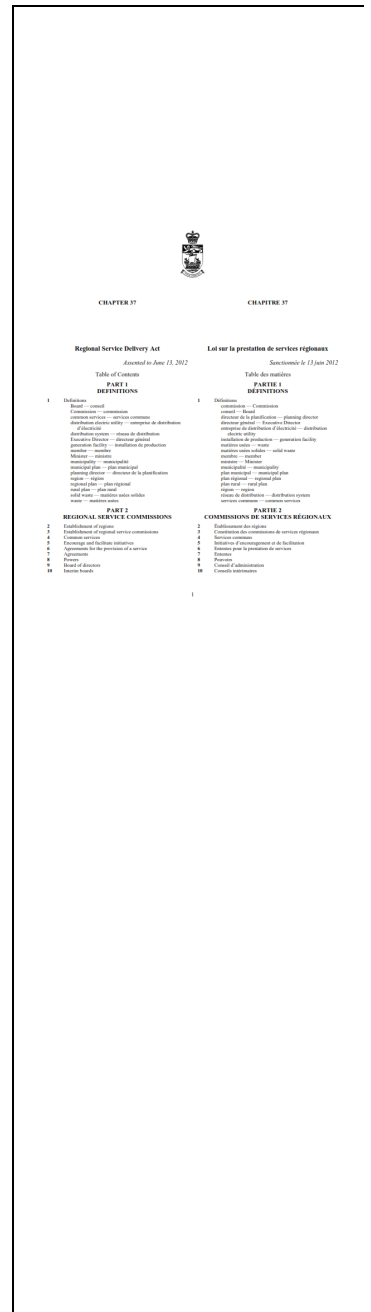
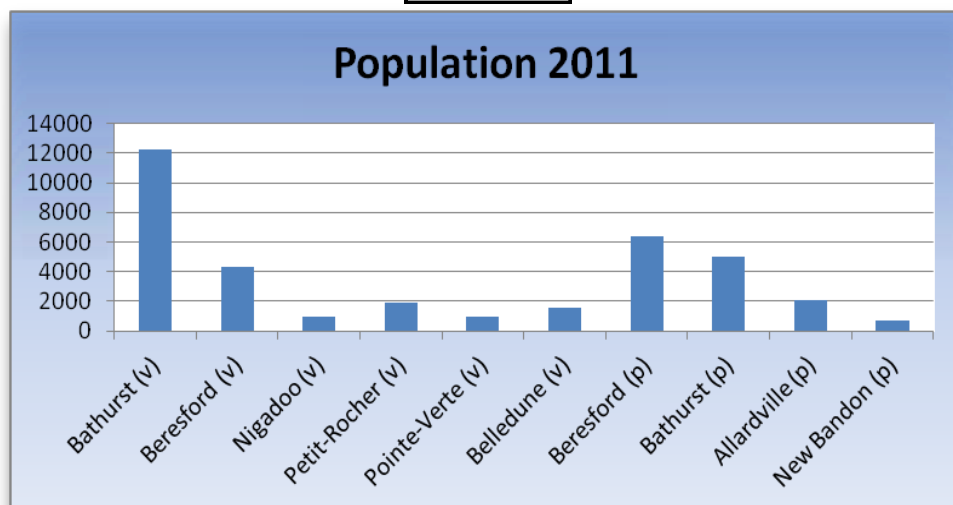


TABLEAU I

	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit-Rocher (v)	Pointe-Verte (v)	Belledune (v)
Population 2011	12275	4351	952	1908	976	1548
Population 2006	12714	4264	927	1949	971	1711
Variation	-3.5%	2.0%	2.7%	-2.1%	0.5%	-9.5%
% de la population régionale	34%	12%	3%	5%	3%	4%
Total logements privés	6257	2067	410	938	464	851
Personnes par unités	2.0	2.1	2.3	2.0	2.1	1.8
	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	CSR Chaleur	
Population 2011	6354	4979	2081	695	36119	
Population 2006	6301	5144	2151	870	37002	
Variation	0.8%	-3.2%	-3.3%	-20.1%	-2.4%	
% de la population régionale	18%	14%	6%	2%	100%	
Total logements privés	2730	2223	909	387	17236	
Personnes par unités	2.3	2.2	2.3	1.8	2.1	

PROFIL DE LA RÉGION CHALEUR (suite)

FIGURE I



L'âge médian de la population du comté de Gloucester est de 47,9 ans et est significativement supérieur à celui de la province qui est de 43,7 ans. On constate de grandes disparités de l'âge médian entre les communautés, variant de 45,2 à 53,2 ans. La population de la CSR Chaleur est largement bilingue alors que 61 % dit connaître les

deux langues officielles. 60 % de la population dit utiliser le français comme langue parlée à la maison.

TABLEAU II

	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit-Rocher (v)	Pointe-Verte (v)	Belledune (v)	Total (v)
Âge médian	48.9	46.5	45.2	51.3	51.8	53.2	n/a
Connaissance des langues officielles							
Anglais seulement	30%	7%	3%	1%	3%	75%	24%
Français seulement	7%	20%	29%	31%	40%	2%	14%
Anglais et Français	62%	72%	68%	68%	57%	24%	62%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison							
Anglais	58%	18%	8%	5%	9%	92%	43%
Français	39%	80%	91%	94%	89%	6%	54%
Langue non officielle	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	3%	2%	1%	1%	2%	1%	2%

	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	Total (p)	CSR Chaleur
Âge médian	46.0	47.1	47.0	51.5	n/a	n/a
Connaissance des langues officielles						
Anglais seulement	3%	31%	1%	61%	16%	21%
Français seulement	32%	6%	48%	13%	24%	18%
Anglais et Français	64%	63%	50%	27%	60%	61%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison						
Anglais	8%	59%	3%	79%	29%	38%
Français	91%	39%	96%	20%	70%	60%
Langue non officielle	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	1%	2%	1%	1%	1%	2%

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La CSR Chaleur a tenu sa première séance de remue-méninges le 20 septembre 2013. Cette séance avait pour but de revoir les grandes orientations de la Commission après neuf mois d'opération et de cibler les principaux objectifs dont elle désire se doter en 2014, et ce, au-delà des services obligatoires déjà offerts. Cet exercice a permis à la CSR Chaleur d'identifier les priorités suivantes sur lesquelles elle concentrera ses efforts en 2014 :

- Services régionaux en matière de mesures d'urgence
 - √ mise en place d'un plan de mesures d'urgence régional
- Développement économique communautaire
 - √ définition d'un mandat
- Promotion de la richesse culturelle
 - √ définition d'un mandat
- Communications
 - √ identification de moyens efficaces pour informer le public de ses réalisations

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

Composition du conseil d'administration

La CSR Chaleur est composée des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quatorze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur les ratios de la

population et de l'assiette fiscale.

Le conseil d'administration est composé des maires et représentants des DSL suivants :

Maire de Bathurst	Stephen Brunet
Maire de Beresford	Paul Losier
Maire de Nigadoo	Gilberte Boudreau
Maire de Petit-Rocher	Luc Desjardins
Maire de Pointe-Verte	Daniel Guitard
Maire de Belledune	Ron Bourque
Représentant DSL	Normand Plourde
Représentant DSL	Sydney Sealy
Représentant DSL	Charles Comeau
Représentant DSL	Donald Gauvin
1er remplaçant DSL	Gilles Bryar
2e remplaçant DSL	Mark Smith

C'est avec regret que la CSR Chaleur annonce le décès d'un de ses membres du conseil d'administration M. Sydney Sealy.



GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION (suite)

Au cours de l'année 2013, le conseil a établi deux comités permanents : un comité technique et un comité de surveillance et de soutien. Le premier agit à titre de conseiller technique auprès de la direction du Service de gestion des déchets solides. Il est composé de deux membres du conseil et de deux membres du public nommés par la Commission. Le deuxième est responsable d'appuyer la direction générale dans la gouvernance financière de la Commission. Ce comité est composé des directeurs généraux des six municipalités et du gestionnaire des services locaux.

De plus, la CSR a aussi créé un bureau de direction, composé du président, du vice-président et d'un troisième dirigeant. Le bureau de direction agit comme soutien à la présidence et à la direction générale, en conformité avec les politiques et les décisions de la Commission.

- Président, M. Daniel Guitard
- Vice-président, M. Ron Bourque
- 3^e dirigeant, M. Luc Desjardins

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - JOCELYNE HACHEY

La CSR Chaleur a relevé plusieurs défis au cours de l'année 2013. En effet, la restructuration des deux anciennes commissions (Commission des déchets solides Nepisiguit-Chaleur et Commission du District d'aménagement de Belledune) a nécessité beaucoup d'efforts afin de réorganiser les systèmes de gestion interne tout en maintenant la cadence et la qualité des services offerts. Je souhaite souligner le travail des directeurs de services, des gestionnaires, des adjoints, du soutien à l'administration et de l'ensemble du per-

Un comité temporaire s'est aussi chargé d'élaborer les règlements administratifs qui régissent les activités du conseil et les activités de la Commission.

La CSR Chaleur a conçu et programmé son site Internet. Ce dernier donne de l'information générale sur ses différents services et peut être consulté à l'adresse www.CSRChaleurRSC.ca.

Au cours de l'année 2013, la CSR Chaleur a tenu 15 réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur ce site et on y retrouve également les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU).

La structure organisationnelle de la CSR Chaleur se retrouve à l'annexe A.

sonnel qui a été directement touché par la mise en place de ce nouveau modèle de services régionaux. Ces derniers ont relevé ces défis avec brio et je les remercie sincèrement pour leur appui tout au long de l'année. Je remercie également les membres du conseil pour le dévouement et pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

FAITS SAILLANTS - CORPORATIF

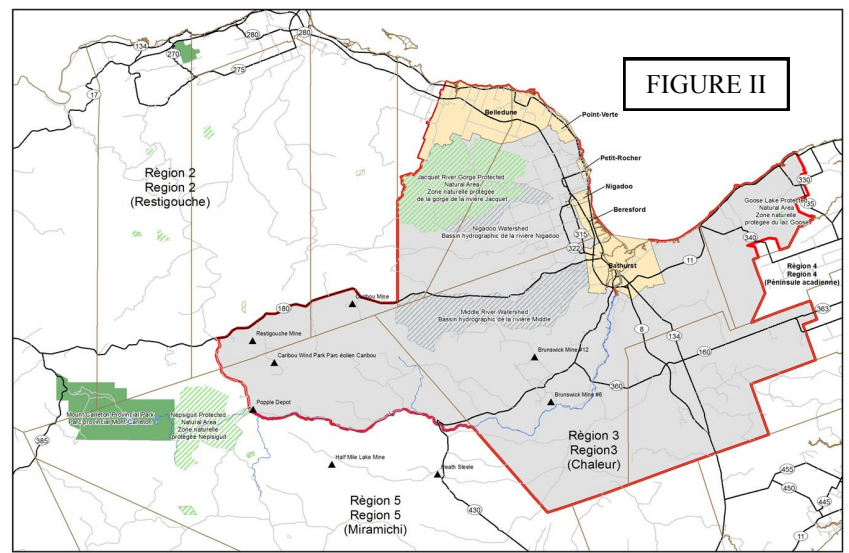
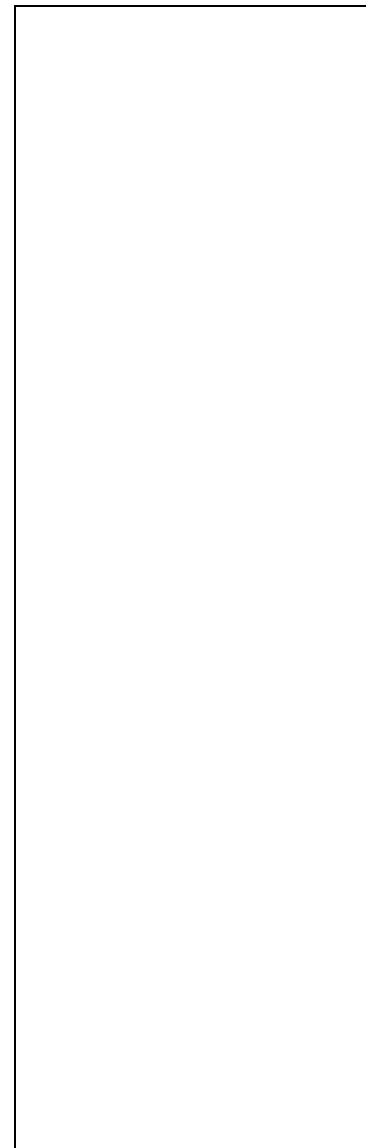
Voici un sommaire des activités corporatives qui ont été réalisées en 2013 :

Avec l'appui de comités temporaires, composés des membres du conseil, la CSR Chaleur s'est dotée d'un nom, établi un processus de communication auprès du public et des médias et mis en place un bureau de direction, un comité technique et un comité de surveillance et de soutien. Le conseil a aussi procédé à la nomination d'un vérificateur externe.

La directrice générale a aussi participé à un comité consultatif pour le développement économique de la région Chaleur. Ce comité avait pour mandat de développer un plan de développement économique régional et de conseiller le gouvernement provincial sur les besoins régionaux, les besoins économiques et les besoins liés aux entreprises.

Aussi, plusieurs initiatives ont été entreprises, en collaboration avec les directeurs généraux des autres CSR de la province, afin de faciliter le processus de transition. À cet effet, des rencontres mensuelles ont eu lieu afin de tisser des liens avec les autres régions, d'assurer un soutien mutuel, de promouvoir le partage d'idées et de ressources et de faciliter l'échange des meilleures pratiques relatives à l'administration, à la gouvernance et à la prestation de services. Lors de ces rencontres, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a apporté son appui à plusieurs niveaux, soit dans la mise en place du processus budgétaire, dans la résolution de problèmes administratifs communs, dans l'établissement de liens avec les autres ministères et dans l'application de la Loi sur la prestation des services régionaux et les règlements qui les régissent.

La CSR Chaleur a poursuivi ses démarches visant à faire modifier ses limites territoriales. Au même titre que la CSR reconnaît que le territoire entourant le Village Historique Acadien relève de droit de la CSR Péninsule acadienne, notre CSR demande toujours la rétrocession du territoire couvert par le bassin hydrographique de la rivière Nigadoo qui tombe à l'intérieur du mandat du groupe des Bassins versants de la baie des Chaleurs et qui relevait auparavant de la juridiction de la Commission du district d'aménagement de Belledune. Ce territoire est composé uniquement de terres de la couronne et est inhabité. Pour la CSR Chaleur, il est essentiel que la totalité de son bassin hydrographique et de la Zone naturelle protégée de la gorge de la rivière Jacquet (Jacquet River) soient comprises à l'intérieur de son territoire en prévision du futur plan régional. Le second territoire qui représente un intérêt stratégique pour la CSR Chaleur est cette contrée qui longe la rivière Nepisiguit. Le développement économique et touristique de ce territoire relève de plusieurs organismes de la région Chaleur.

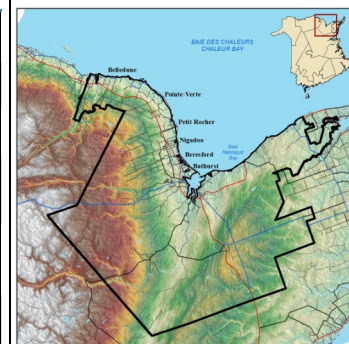


SERVICE D'URBANISME

Le personnel du Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme de la CSR Chaleur emploie les 6 personnes suivantes :

Poste	Employé (e)
Directeur de la planification	Marc Bouffard
Adjointe administrative	Carolle Roy
Agent d'aménagement et inspecteur des constructions	Yvon Frenette
Inspecteurs des constructions	Marcel Doiron Stéphane Doucet
Technicienne en géomatique et en environnement	Mariette Hachey-Boudreau



FAITS MARQUANTS DE 2013

Nomination des fonctionnaires du Service d'urbanisme

Conformément au paragraphe 24(2) de la Loi sur la prestation des services régionaux, la CSR a nommé Marc Bouffard à titre de directeur de la planification du Service d'urbanisme et agent d'aménagement pour le territoire de la CSR Chaleur, à l'exception de la Ville de Bathurst.

Yvon Frenette et Marcel Doiron ont été nommés par la CSR à titre d'inspecteurs des constructions sur le territoire desservi par le Service d'urbanisme. Chacune des municipalités membres du Service d'urbanisme de la CSR Chaleur a également confirmé ces nominations. Le même processus a été suivi pour Stéphane Doucet lors de son embauche au mois de mai 2013.

Conformément à la Loi sur l'urbanisme, le directeur de la planification a délégué à Yvon Frenette les pouvoirs découlant des paragraphes 35(5), 44 (1) m) (i), 46(1.1), 81(6) et 34(9) de la Loi sur l'urbanisme. Il a également délégué à Marcel Doiron les pouvoirs

découlant du paragraphe 81(6) de la Loi sur l'urbanisme.

Remboursement des fonds de réserve

Les fonds de réserve de l'ancienne Commission du district d'aménagement de Belledune ont été remboursés aux municipalités et à la province pour le compte des DSL.

Renouveau législatif municipal

Le directeur du Service d'urbanisme a siégé sur le comité d'encadrement de l'AMFNB portant sur le renouvellement législatif municipal au Nouveau-Brunswick. Ce comité avait pour mandat de développer les positions de l'Association et de formuler des recommandations à la province dans le cadre du processus de renouvellement de la Loi sur l'urbanisme et de la Loi sur les municipalités. Le directeur a également siégé sur le sous-comité qui traitait spécifiquement de la Loi sur l'urbanisme. Il a aussi participé à des rencontres avec ses collègues des autres commissions à ce sujet. La province a publié son ébauche de Cadre pro-

CADRE PROVISOIRE DE GOUVERNANCE LOCALE ET D'URBANISME



Ébauche à des fins de discussion seulement

Le 27 février 2014

Division du renouveau législatif et des affaires juridiques
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

SERVICE D'URBANISME (suite)

visoire de gouvernance locale et d'urbanisme à la fin de février 2014.

Arrêté de lotissement

Un nouvel arrêté de lotissement a été rédigé pour la Ville de Beresford, lequel pourra servir de modèle aux autres municipalités recevant leurs services de planification locale de la CSR Chaleur.

Politique sur les accès privés

La question des lotissements impliquant des chemins et des accès privés a fait l'objet de beaucoup de discussions en 2013, non seulement dans notre région, mais également entre les différentes CSR de la province. Quelques semaines après sa création, le CCRU a manifesté son intention de se doter d'une politique à ce sujet afin de l'aider à prendre des décisions cohérentes en la matière. Au mois de décembre, le Service d'urbanisme a convenu de s'asseoir avec d'autres CSR et avec la province afin d'élaborer une politique commune. Étant donné que chaque région a des visions différentes sur le sujet, il fut décidé tôt au début de 2014 que chaque CSR élaborerait sa propre politique. Dans son plan de travail de 2014, notre Commission a annoncé son intention de travailler sur l'élaboration d'une politique qui lui sera propre et qui portera sur la construction, la conception et le mode de propriété des chemins privés de lotissement. Cette politique devra être approuvée par la CSR en consultation avec le CCRU.

Service de géomatique à la CSR Restigouche

Le Service d'urbanisme de la CSR Chaleur a négocié une entente de service avec la CSR Restigouche pour l'aider à implanter son service d'information géographique (SIG). Cette entente est d'une durée de 2 ans.

Cartographie de Petit-Rocher

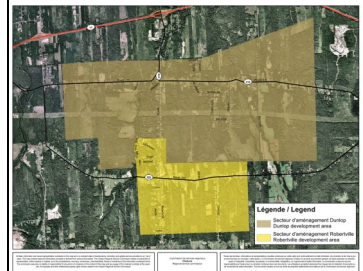
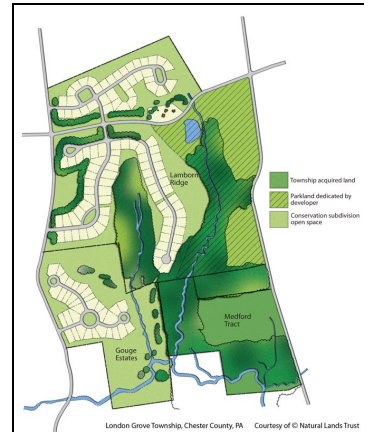
Le Service de géomatique a poursuivi son projet de collecte des données des réseaux de distribution d'eau et d'égouts de la municipalité de Petit-Rocher.

Plans ruraux des DSL

Suite à une rencontre de la direction de la CSR Chaleur avec le comité régional des DSL de la région Chaleur, une lettre a été reçue de la gestionnaire des services locaux demandant la révision des plans ruraux de Dunlop, Robertville, Ste-Anne, Tetagouche et Big River. Suite à des discussions avec la gestionnaire, il a été convenu que le Service d'urbanisme s'attaquerait dans un premier temps à la révision des plans ruraux de Dunlop et Robertville qui seront consolidés dans un seul document. Une fois complétée, la CSR s'attaquera à la révision des plans ruraux de Ste-Anne, Tetagouche et Big River qui seront également regroupés dans un même document. Par la suite, ce modèle de plan rural pourra être utilisé pour les autres DSL qui ne font pas partie de la planification dans le moment.

Terres humides

Le dossier des terres humides a également fait l'objet de beaucoup de discussions en 2013. On se rappellera que la première tentative du ministère de l'Environnement de cartographier les



SERVICE D'URBANISME (suite)

pour l'obtention de sa certification de niveau 1, soit « The house – Building envelope » et « The house – Health and Safety ». Il lui reste deux autres cours à compléter pour l'obtention du certificat de niveau 1.

Au mois de juillet, Marc Bouffard a assisté au congrès de l'Institut canadien des urbanistes qui s'est déroulé à Vancouver.

Arrêté sur les matières recyclables

Un modèle d'arrêté portant sur le dépôt et la collecte des matières recyclables a été préparé en consultation avec les administrateurs de Petit-Rocher, de Nigadoo et de Pointe-Verte. La directrice générale, le directeur des déchets solides et le gestionnaire à l'environnement ont également participé à la révision de l'ébauche du document final. Chaque municipalité pourra adapter ce modèle d'arrêté selon ses besoins, notamment en ce qui concerne le recyclage obligatoire ou facultatif.

Réunions des directeurs/province

Les directeurs de l'urbanisme se sont rencontrés en juin. Un des points de discussion a porté sur l'obligation des services d'urbanisme de comparaître devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme malgré le fait que l'appelant a déposé sa demande en dehors des délais prescrits par la loi. Malgré le fait que l'appel est normalement rejeté lors de l'audition, il en coûte temps et argent pour comparaître devant la Commission. Les directeurs sont d'avis que la Commission d'appel devrait être capable de refuser d'entendre la cause sans que les parties soient dans l'obligation de se présenter devant celle-ci.

Les directeurs ont rencontré David McGuire qui a présenté les grandes lignes du processus d'évaluation environnementale au N-B. Dans les cas où les projets nécessitent également une modification de zonage, les directeurs sont d'avis que les évaluations environnementales devraient être faites en premier, car l'information ainsi ramassée pourra servir à appuyer le processus de modification de zonage et à fournir de l'information au public. Seulement 5 % des projets qui sont enregistrés nécessitent une pleine étude d'impact sur l'environnement.

Les directeurs furent également informés par des représentants de la NBBOA que des modifications au Code du bâtiment portant sur la conception sans obstacles pour toute nouvelle construction dans la province seront bientôt mises en vigueur afin de permettre l'accès aux bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.

Les directeurs ont également rencontré un représentant d'Industrie Canada pour discuter des procédures à suivre dans le processus d'approbation des antennes de télécommunication. De plus en plus de CSR et de municipalités font affaire avec le SINRC pour les aider dans ce processus même si, au bout du compte, Industrie Canada aura toujours le dernier mot à ce sujet advenant un désaccord entre le fournisseur et l'autorité responsable de l'utilisation du sol.

Les directeurs se sont également rencontrés le 23 juillet en compagnie de représentants du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux afin de discuter des points qui pourraient être modifiés dans le cadre du nouveau législatif municipal et de la réforme de la Loi sur l'urbanisme en particulier. Certaines municipalités

SERVICE D'URBANISME (suite)

souhaitent que la nouvelle loi tienne compte du design urbain dans l'approbation de projets en milieu urbain (centre-ville, secteur historique, etc.). Plusieurs suggestions ont porté sur l'approbation des plans de lotissements : processus, contenu, accès privés, etc. Certaines municipalités souhaitent que la mise en place d'infrastructures surdimensionnées et le partage des coûts avec les promoteurs soient mieux encadrés dans la nouvelle loi, et souhaitent aussi obtenir de meilleurs outils pour gérer les eaux de surface en prévision des changements climatiques.

Les directeurs se sont également rencontrés à Saint John au mois de septembre. Le rôle du SINRC fut encore discuté. Au moins 6 agences de planification municipale ou régionale sont maintenant abonnées à ce service. Une autre rencontre eut lieu avec des représentants de Fredericton afin de discuter du renouveau législatif municipal, notamment de la question des plans régionaux. Le prochain congrès de l'Institut Canadien des urbanistes se tiendra à Fredericton du 9 au 12 juillet 2014.

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL EN MATIÈRE D'URBANISME (CCRU)

La CSR Chaleur a délégué au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU) les fonctions consultatives et décisionnelles découlant de la *Loi sur l'urbanisme* qui étaient anciennement conférées à la Commission du district d'aménagement de Belledune. Ce sous-comité de la CSR Chaleur est composé de 7 membres représentant chacune des municipalités qui reçoivent leurs services d'urbanisme de la CSR Chaleur et de deux représentants pour l'ensemble des DSL. Tous les membres du CCRU sont des non-élus. On a demandé à chaque municipalité de recommander un de ses citoyens pour siéger sur le CCRU. La direction du Renforcement des capacités et services locaux en a fait de même avec les deux représentants des DSL qui se divisent le territoire de part et d'autre de la Rivière Middle.

Préalablement à sa première réunion ordinaire, les membres du comité d'urbanisme se sont réunis avec le personnel du Service d'urbanisme afin

de passer en revue les pouvoirs et les responsabilités.

Les membres du CCRU ont été nommés par la CSR Chaleur pour des mandats de 2 ou 4 ans. Monsieur Raoul Charest a démissionné de son poste et a été remplacé par Monsieur Allain Gauvin pour la balance de son mandat.

Membre	Localité	Mandat
Raoul Charest (jusqu'au 28 août)	Beresford	Décembre 2015
Allain Gauvin (depuis le 28 août)		
Elmer Roach	Nigadoo	Décembre 2017
Patrick Mallet	Petit-Rocher	Décembre 2015
Rachelle Boudreau	Pointe-Verte	Décembre 2017
Elizabeth Lanteigne	Belledune	Décembre 2017
Lévis Roy	Régions non-incorporées au sud-est de la rivière Middle	Décembre 2017
Jeannot Gionet	Régions non-incorporées au nord de la rivière Middle	Décembre 2015

CCRU (suite)

L'exécutif du CCRU

L'exécutif du CCRU est nommé par ses membres. À la première réunion ordinaire, monsieur Patrick Mallet fut élu au poste de président alors que monsieur Raoul Charest le fut au poste de vice-président. Suite au départ de monsieur Charest au mois d'août, monsieur Lévis Roy fut nommé vice-président.

Règlements administratifs du CCRU

Un sous-comité de la CSR Chaleur a rédigé les règlements administratifs et modalités de fonctionnement du CCRU de la CSR Chaleur. Ces règlements ont été entérinés par la Commission le 6 février 2013.

Au mois de septembre, un amendement a été apporté aux règlements concernant l'obligation de vote du président. Pour le CCRU, cette obligation de vote du président allait à l'encontre du Code Morin qui prévoit que le président d'assemblée doit uniquement voter en cas d'égalité des votes. Le CCRU était également d'avis que l'obligation de vote pourrait avoir un impact sur l'impartialité du président dans le déroulement de la réunion et dans la délibération des membres.

Réunions ordinaires mensuelles

Le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU) a tenu 9 réunions ordinaires mensuelles en 2013 au cours desquelles 32 demandes provenant de particuliers ont été examinées. En voici la liste :

- Demande de permis temporaire : 1
- Dérogations à titre d'usage similaire et compatible : 2
- Dérogations à une disposition (norme) de zonage : 20

- Approbation de fins particulières : 0
- Dérogations à un plan de lotissement : 2
- Approbations de plans de lotissement avec accès privé(s) : 7
- Pouvoirs en matière d'usage non conforme : 0
- Refus d'exempter un document en vertu de l'article 48 de la Loi : 0

Le comité a également étudié et fait parvenir 8 recommandations portant sur des amendements à un plan ou un arrêté de zonage, de même que sur l'emplacement de rues et de terrains d'utilité publique.

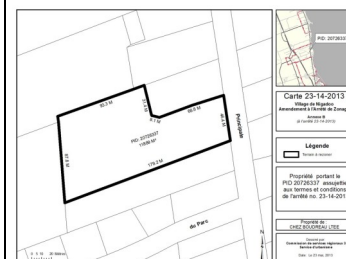
Demandes de modification de zonage

Modification de zonage - Chez Boudreau, village de Nigadoo

Le Village de Nigadoo a amendé le zonage de la propriété Chez Boudreau située sur la rue Principale afin de permettre l'agrandissement d'un second bâtiment principal pour y construire un centre de conditionnement physique. Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable à cet amendement.

Modification de zonage - Charles Roy, municipalité de Petit-Rocher

Le Village de Petit-Rocher a amendé le zonage de la propriété située au 48, rue Rochette afin de permettre l'aménagement d'un complexe résidentiel composé de deux habitations à logements multiples. Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable à cet amendement, mais a fait des recommandations concernant l'aménagement paysager du terrain et le remisage des bacs de recyclage et de récupération.



CCRU (suite)

Commission d'appel en matière d'urbanisme et d'évaluation

Aucun appel n'a été entendu en 2013.

C'est avec énormément de regret que la CSR Chaleur a appris le décès de monsieur Scott McGregor qui fut le président de la Commission d'appel durant de nombreuses années. Le personnel du Service d'urbanisme a toujours apprécié l'intégrité professionnelle de monsieur McGregor et l'intérêt qu'il portait à l'avancement de la planification du territoire au Nouveau-Brunswick.

Activités de constructions

Le Service d'urbanisme a émis un total de 625 permis de construction en 2013 pour une valeur totale de 19 033 900 \$, dont 8 975 400 \$ pour les municipalités et 10 058 500 \$ pour les régions non-incorporées, tel qu'illustré au Figure A à l'annexe D. Le nombre de permis émis par le Service d'urbanisme a diminué de 11 % par rapport à l'année précédente et la valeur totale des permis a diminué de 14 %. Cette diminution s'explique en partie par le fait qu'une portion du territoire qui était auparavant desservie par la Commission d'aménagement fait maintenant partie de la CSR Restigouche.

En 2007, le territoire de l'ancienne Commission du district d'aménagement de Belledune a été élargi. Depuis cette date, la valeur totale des permis émis se chiffre à près de 166 millions \$, soit une moyenne de près de 23,7 millions \$ par année. Les années 2009 et 2010 furent très actives avec des pointes de plus de 30 millions \$. Depuis 2011, la valeur totale des permis se situe aux alentours de 20 millions \$ par année.

La construction résidentielle s'est maintenue au niveau de la moyenne des dernières années, et ce malgré la fermeture de la mine Brunswick. En 2013, il s'est construit 53 nouvelles maisons unifamiliales sur le territoire desservi par le Service d'urbanisme de la CSR Chaleur, soit 21 unités dans les municipalités et 32 dans les DSL. À ce nombre s'ajoutent 2 maisons préfabriquées mobiles et 18 nouvelles unités de chalets. On compte une habitation à deux unités de logement. Finalement, on dénombre une habitation à logements multiples à Petit-Rocher. La Figure B à l'annexe D démontre le nombre de constructions résidentielles depuis 2007.

Un total de 22 permis a été émis pour des travaux dans le secteur commercial pour des investissements totaux de près de 1 million \$. 10 permis industriels ont été émis pour une valeur totale d'un peu moins de 1 million \$. 8 permis ont été émis dans le secteur institutionnel pour une valeur totale de 597 500 \$.

Activités de lotissement

Le nombre de plans de lotissement et de lots créés est demeuré relativement stable en 2013. Le Service d'urbanisme a approuvé un total de 55 plans de lotissement, créant 87 lots à bâtir et 8 parcelles. Depuis 2007, le Service d'urbanisme a approuvé un total de 399 plans, créant ainsi 501 lots.

Le Service d'urbanisme a aussi approuvé plusieurs actes de transfert, droits de passage, servitudes et plans d'arpentage.

La Figure C à l'annexe D démontre l'évolution, depuis 2007, du nombre total de plans de lotissement approuvés à l'intérieur des municipalités versus les régions non-incorporées.



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Le Service de gestion des déchets solides (SGDS) a connu peu de changement malgré le processus d'amalgamation avec le Service d'urbanisme survenu le 1^{er} janvier 2013.

En plus des affaires courantes habituelles, les projets particuliers suivants ont retenu l'attention au cours de cette période : la mise en place du programme porte à porte de récupération des matières recyclables, la construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement ainsi que la signature d'un bail à long terme pour l'exploitation d'une gravière.

Voici d'abord les principaux services offerts par le SGDS aux citoyens de la région Chaleur :

- Depuis 2006, le programme de récupération de matières recyclables en apport volontaire dans des conteneurs situés dans plusieurs communautés de la région a bien fonctionné, mais est voué à disparaître au cours de la prochaine année avec la mise en œuvre d'un nouveau programme plus performant;
- L'implantation progressive en 2013 de la collecte porte à porte de matières recyclables avec bacs roulants dans trois municipalités et dans un district de services locaux (DSL) de la région. Nous prévoyons offrir le service dans le reste du territoire au cours de 2014. Ces matières ainsi que celles en provenance des bacs en apport volontaire sont acheminées à Red Pine où elles sont entreposées et ensuite envoyées à un centre de tri;
- Depuis 2008, des collectes régionales de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques sont organisées annuellement dans des localités de la région pour être acheminés vers des lieux de traitement appropriés. À par-

tir de 2011, le SGDS offre également ce service dans deux localités de la CSR Restigouche;

- Un programme de récupération de piles et lampes fluocompactes est en place depuis 2010 dans 21 endroits de la région (commerces, écoles, CCNB);
- Un programme de sensibilisation ciblant stratégiquement les étudiants des écoles de la région est mené efficacement depuis 2008. Au cours de 2013 plus particulièrement, on a procédé au lancement de campagnes publicitaires pour la promotion du programme de récupération des matières recyclables dans les différentes localités;
- Bien entendu, le SGDS offre un service d'enfouissement des déchets solides à ses citoyens depuis l'ouverture de son site il y a 24 ans. À partir de 1995, le service d'enfouissement est également offert à la population de trois autres régions du nord-est de la province, soit à la CSR Restigouche, la CSR Péninsule acadienne et la CSR de la région du Grand Miramichi. Au cours de la présente année, quelques localités de la CSR Kent, anciennement de la région de Northumberland, apportent leurs déchets à Red Pine, selon une entente d'un an.

ENFOUISSEMENT

L'augmentation de l'effort de réacheminement des matières récupérables commence à avoir un certain effet sur les quantités de déchets enfouis au site d'enfouissement. Toutefois, la majeure partie des revenus et dépenses de notre service demeure encore reliée à l'enfouissement des déchets ainsi qu'aux systèmes de traitement connexes.



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

Tel qu'indiqué au Tableau III ci-dessous, le total des déchets enfouis à Red Pine en 2013 a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Ceci est principalement dû à la réorganisation des territoires suite à la création des nouvelles CSR, principalement dans la région de la CSR Restigouche.

laboratoire Research & Productivity Council (RPC) de Fredericton qui en effectue les analyses.

Gemtec Ltd. de Fredericton, qui finalise l'examen annuel de ces données, conclut dans son dernier rapport que « Dans l'ensemble, le programme de surveillance en 2013 répond aux exigences de surveillance de la conformi-



Tableau III

DÉCHETS / WASTES	2009	2010	2011	2012	2013
Régulier / Regular	86 382 tm/MT	87 463 tm/MT	87 993 tm/MT	84 962 tm/MT	85 817 tm/MT
C&D	10 888 tm/MT	12 268 tm/MT	11 549 tm/MT	11 389 tm/MT	10 018 tm/MT
Boues/ Sludge	1 357 tm/MT	1 344 tm/MT	1 197 tm/MT	1 461 tm/MT	1 393 tm/MT
TOTAL	98 627 tm/MT	101 075 tm/MT	100 739 tm/MT	97 812 tm/MT	97 228 tm/MT

L'opération des systèmes de traitement des lixiviats, des eaux de surface et des biogaz générés par la matière enfouie nécessite un niveau de surveillance et d'entretien constant afin de respecter les normes du ministère de l'Environnement. L'apport d'un personnel expérimenté et le soutien de divers consultants sont essentiels pour le bon fonctionnement des activités de notre service.

Le programme de surveillance se divise en deux parties : 1) à l'interne, notre personnel qualifié s'occupe de la prise d'échantillons, de leur analyse en laboratoire et de l'évaluation des résultats nécessaires au fonctionnement quotidien de nos systèmes de traitement des eaux; 2) comme par les années précédentes, afin de nous conformer aux exigences prescrites, nous recevons également le soutien technique de tierces parties, dont la firme locale Pollu-Tech qui s'occupe de la prise d'échantillons mensuelle et le

té précisées dans le Certificat d'agrément d'exploitation. »

En 2013, notre personnel a géré de façon efficace un budget d'exploitation de 4,2 millions \$ et des dépenses d'immobilisation de 2,7 millions \$. Les frais d'enfouissement ont augmenté de 2,00 \$/tonne métrique (tm), passant à 44,75 \$/tm pour les déchets réguliers, tandis que les frais pour les débris de construction et de démolition (C&D) ont été maintenus à 23,00 \$/tm. Toutefois, les coûts d'opération du programme de recyclage ont diminué de 0,60 \$/tm pour être fixés à 10,80 \$/tm.

PROGRAMMES EN ENVIRONNEMENT

Récupération des matières recyclables

En septembre 2012, un projet pilote de collecte sélective porte-à-porte des matières recyclables financé par le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick (FFE) fut implanté à Petit-Rocher. L'expérience



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

nous a permis de développer une procédure d'implantation, d'identifier les pépinières et d'y amener des solutions et nous a également permis de démontrer que le système proposé est viable.

En juin 2013, la CSRC a décidé de procéder à l'implantation progressive de la collecte dans toutes les localités de son territoire et à l'augmentation de sa capacité de transbordement par la construction d'un nouveau bâtiment.

Avec un mandat clair de nos administrateurs, à l'automne 2013 nous avons procédé à l'implantation de la collecte dans les municipalités de Nigadoo et Pointe-Verte, ainsi que dans le DSL de la région située entre Salmon Beach et Pokeshaw.

Sensibilisation

Nos communications débutent avec une rencontre avec le conseil municipal ou le comité de DSL de la région visée. Nous expliquons le projet ainsi que les étapes à venir pour les citoyens de la localité et recueillons leur rétroaction et commentaires afin de bien comprendre la situation particulière de chaque localité pour offrir un service qui répondra aux attentes.

Les réunions publiques d'information suivantes ont été organisées en 2013:

- 29 mai - Petit-Rocher - 56 participants
- 18 septembre - Pointe-Verte - 71 participants
- 19 septembre - Nigadoo - 64 participants
- 16 octobre - Janeville - 22 participants
- 29 octobre - Pokeshaw - 27 participants
- 16 novembre - Clifton - 95 participants

Ateliers

Depuis 2009, nous offrons des ateliers sur le compostage dans les communautés de notre région. Lors de ces activités, nous apprenons comment faire du compostage à la maison au cours des saisons. Nous terminons l'activité avec la digestion aérobie des déchets alimentaires à l'aide du digesteur Cône vert « Green Cone ».

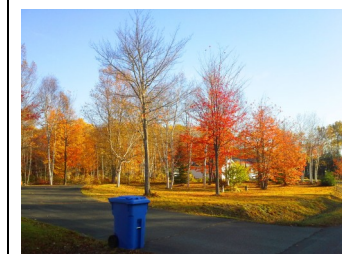
Kiosques

En 2013, nous avons monté un kiosque lors d'événements populaires. Ces événements nous ont permis de distribuer des dépliants, de répondre aux questions de nos citoyens et de recueillir leurs commentaires. En 2013, nous étions aux endroits suivants :

- 3, 4 et 5 mai - Beresford - Exposition régionale, commerciale et industrielle
- 15 et 16 juin - Pointe-Verte - Parc Atlas - Tournoi de pêche - Fête des Pères
- 20 juillet - Pointe-Verte - Journée familiale - Jeux gonflables
- 3 août - Nigadoo - Parc - Sport-plexe - Journée familiale
- 10 août - Bathurst - La Promenade Waterfront - ÉcoFoire - Développement durable Bathurst

Dans les écoles

Depuis 2008, nous avons organisé tout près de 240 activités avec les jeunes de nos écoles durant lesquelles nous avons rencontré plus de 6 600 participants. En 2013, un projet pilote de collecte des matières recyclables dans les écoles anglophones de la région Chaleur fut initié en collaboration avec FERO Waste & Recycling et le district scolaire anglophone. Des conteneurs à chargement avant ont été distribués dans chacune des écoles



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

pour la récupération des matières recyclables.

Piles et fluocompactes

Nos citoyens semblent utiliser toujours de plus en plus les contenants servant à la collecte des piles et des ampoules fluocompactes. Veuillez noter que les contenants pour la collecte des piles pourraient changer d'endroit puisque le programme national « Appel à recycler » permet le transport et le recyclage des piles gratuitement. Une conversion progressive des points de collecte est amorcée.

Déchets ménagers dangereux et déchets électroniques

En 2013, nous avons reçu 1 919 livraisons de DMD et de déchets électroniques lors de 8 collectes dans les communautés des régions Chaleur et Restigouche. Les 74 autres livraisons de déchets dangereux et de déchets électroniques ont été reçues directement au site de Red Pine, comme on peut le constater dans le Tableau IV ci-dessous.

Tableau IV		
Date	Endroit	Clients
2013.04.27	Pointe-Verte	90
2013.05.04	Beresford	279
2013.05.11	Bathurst	353
2013.09.14	Campbellton	256
2013.09.15	Dalhousie	291
2013.10.19	Allardville	51
2013.10.26	Nigadoo	207
2013.11.02	Bathurst	392
2013	Red Pine	74
Total		1 993

Fonds de fiducie en environnement

Les projets spécifiés au Tableau V ci-dessous ont été financés par le FFE.

Tableau V		
Année	Projet	Montant
2012-2013	Projet pilote: Récupération des matières recyclables porte à porte à Petit-Rocher	40 000 \$
2012-2013	Réduire les déchets dans nos écoles	25 000 \$
2013-2014	Transition vers le nouveau système de collecte des matières recyclables	30 000 \$
2013-2014	Réduction des déchets dans nos écoles	10 000 \$

ÉTUDES ET PLANIFICATION

La CSRC et le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ont signé un bail à long terme pour l'opération exclusive d'une gravière de 44 hectares située à une quinzaine de kilomètres du site d'enfouissement de Red Pine. Ce banc d'emprunt contient différentes sortes de graviers de bonne qualité et en quantité suffisante pour les travaux de construction des trente prochaines années. Son acquisition, stratégique pour le maintien de nos coûts d'opération, a été rendue nécessaire suite à la fermeture d'un pont d'accès en 2011. Un nouveau pont accédant à cette gravière fut construit par la CSRC en 2013.

Des demandes de financement auprès des instances provinciales et fédérales ont été entreprises au cours de l'année 2013 en vue de compléter une étude pour la valorisation du biogaz produit au site d'enfouissement de Red Pine. Ces efforts ont mené à une participation d'un montant de 30 000 \$ de l'APÉCA à ce projet. Puisque cette réponse ne nous a été confirmée qu'à la fin 2013, l'étude en question n'a débuté qu'en 2014.



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

Au cours de l'été 2013, le ministère des Transports et Infrastructure a terminé l'épandage d'une couche de finition sur une distance de 6 kilomètres sur la section de la route 360 menant au site d'enfouissement. Les travaux avaient débuté à la fin de l'été 2012 par l'installation d'une couche d'enduit superficiel (chip seal). La réfection de ce tronçon de route était nécessaire puisqu'il était devenu peu sécuritaire pour ses utilisateurs.

PROJETS EN INFRASTRUCTURE

Voici une liste des principaux projets complétés par la SGDS en 2013:

- Les travaux d'infrastructure consistant principalement en la construction de la cellule d'enfouissement # 12 et autres travaux connexes ont été accordés par soumission publique à St-Isidore Asphalte Ltée au montant de 1 754 523,50 \$, plus taxes;
- Un contrat pour la construction d'un pont enjambant le ruisseau Gordon Meadow pour donner accès à une gravière fut accordé par soumission publique à Roy Excavation au montant de 198 500 \$, plus taxes;
- La CSRC a procédé par soumission à l'achat d'un chargeur compact rigide, modèle CAT 252 B, d'Atlantic Tractors & Equipment Ltd au montant de 49 550 \$, plus taxes;
- La Commission a procédé par soumission à l'achat d'un bélier mécanique, modèle CAT D-7E, d'Atlantic Tractors & Equipment Ltd au montant de 605 000 \$, plus taxes.

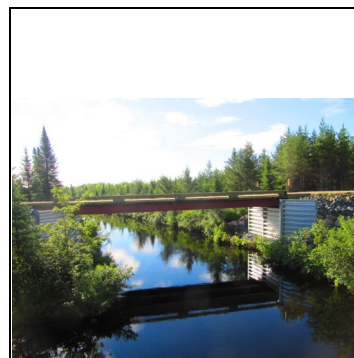
REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à souligner mon appréciation pour l'excellente contribution de chaque membre du personnel des trois équipes qui s'affairent à of-

frir un service hors pair dans le développement du service de gestion des déchets solides.

L'assistance technique d'une variété d'entrepreneurs et de consultants de différentes spécialités est essentielle pour nous permettre de mener à bien certains dossiers pertinents. Je voudrais tous les remercier également.

Finalement, le soutien constant et l'excellente coopération de la direction générale dans tous nos dossiers ont été à la fois agréables et appréciés en cette première année sous la nouvelle structure administrative.



LISTE DU PERSONNEL

Raymond Bryar, Directeur de service

Dayna Carroll, Gestionnaire à l'Administration

Claudia Gionet, Secrétaire

Jacqueline Raïche, Opératrice de pesée

Jacques D. Chiasson, Gardien

Roger Doiron, Gardien

Stéphane Robichaud, Gardien

Yanick Sirois, Gestionnaire en Environnement

Yvon Richard, Technologue en Environnement

Robert Boulay, Gestionnaire des opérations

André Plourde, Superviseur des opérations

Sylvain Parisé, Responsable de l'entretien

Éric Doucet, Opérateur de machinerie

Conrad Larocque, Opérateur de machinerie

Bruno LeBouthillier, Opérateur de machinerie

Robert Mazerolle, Opérateur de machinerie

Serge Plourde, Opérateur de machinerie

Norbert Gionet, Préposé à l'opération

Michel Hachey, Préposé à l'opération

Marcel Mazerolle, Préposé à l'opération

Martin Noël, Préposé à l'opération

Irenée Didier Plourde, Préposé à l'opération

Bernard Guignard, Occasionnel

Jimmy Lee Mazerolle, Occasionnel

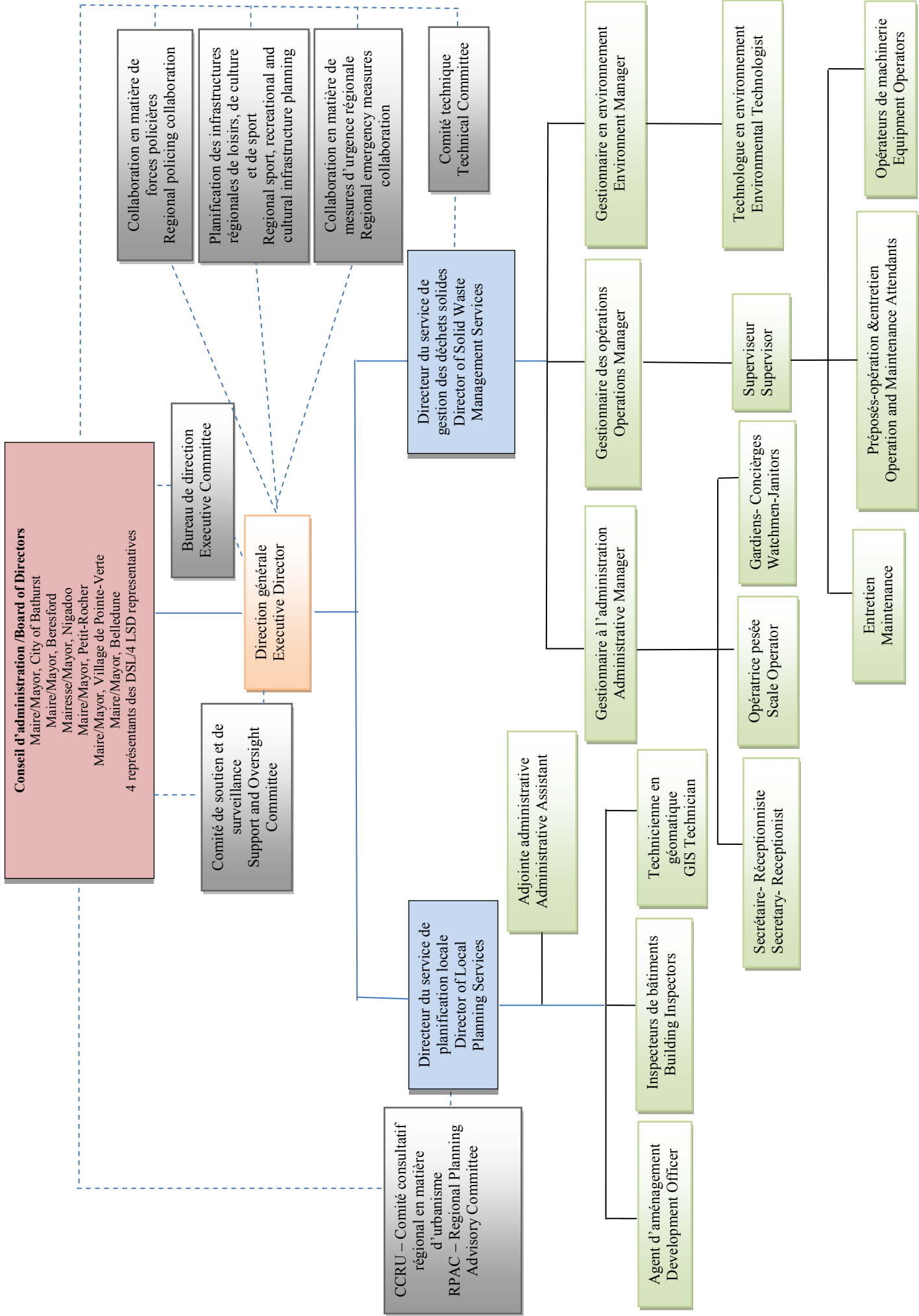
Marc André Plourde, Occasionnel

Stéphanie Richard, Occasionnel

ANNEXE A

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR REGIONAL SERVICE COMMISSION



ANNEXE B

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE SOUTIEN

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX

CHALEUR

REGIONAL SERVICE COMMISSION

**Comité de surveillance et de soutien
Rapport annuel 2013**

Le comité de surveillance et de soutien s'est réuni deux fois en 2013. Voici un résumé des activités accomplies :

Le 25 septembre 2013 - Révision des budgets 2014 d'opération et d'immobilisation.

Le 8 novembre 2013 - Révision des soumissions reçues pour la recommandation d'une firme comptable pour les services de vérifications, de 2013 à 2015.

Le comité s'est aussi réuni le 15 mai 2014 pour réviser les états financiers 2013 vérifiés, préparés par la firme comptable EPR. Selon le comité, les finances de la Commission des services régionaux Chaleur ont été gérées en conformité avec la Loi sur la prestation des services régionaux et les normes SSCP.

Le comité de surveillance et de soutien demeure, comme toujours, à la disposition de la commission pour apporter son expérience et son expertise, lorsque requis par la commission.

**Oversight and Support Committee
2013 Annual Report**

The Oversight and Support Committee met twice in 2013. An overview of the activities accomplished is as follows :

September 25th, 2013 – Review of the 2014 Operating and Capital budgets.

November 8th, 2013 – Review of proposals received for the recommendation of an accounting firm for the auditing services from 2013 to 2015.

The Committee met again May 15th 2014 to review the 2013 audited financial statements, prepared by the accounting firm EPR. In the opinion of the Committee, the Chaleur Regional Service Commission's financial matters have been managed in accordance with the Service Delivery Act and PSAB standards

The Oversight committee continues, as always, to be available to the commission to provide experience and expertise where needed or as requested by the commission.


David Hughes,
Président/Chairperson

ANNEXE C

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2013

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



COMPTABLES
GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

CERTIFIED GENERAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984
Télééc. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télééc. / Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de services régionaux Chaleur,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Commission de services régionaux Chaleur au 31 décembre 2013, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 9 mai 2014

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Non-audité Budget (note 20)	2013 Actuel
REVENUS		
Services généraux	45 100 \$	55 811 \$
Services d'aménagement et de planification	498 512	500 634
Services de gestion des déchets solides	4 156 640	4 224 056
Recyclage et compostage	279 400	303 638
	4 979 652	5 084 139
DÉPENSES		
Services généraux	195 500	194 014
Services d'aménagement et de planification	479 068	435 954
Services de gestion des déchets solides :		
Administration	1 926 389	1 955 352
Coûts d'opération	345 500	351 545
Entretien du site	92 500	94 802
Entretien d'équipement	392 332	379 077
Boues	53 500	36 177
Étangs lixiviats	85 000	82 109
Détournement des déchets	59 000	55 845
Recyclage et compostage	1 125 671	1 065 022
	4 754 460	4 649 897
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 17)	225 192	434 242
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		8 517 656
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		8 951 898 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2013

3

2013

ACTIFS FINANCIERS

NON AFFECTÉ

Encaisse (note 3)	945 193 \$
Débiteurs	639 128
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (note 4)	272 431
Investissements (note 5)	539 091

2 395 843

AFFECTÉ

Actifs au Plan d'éducation et de communication (note 6)	181 999
Fonds tenus en fiducie (note 7)	65 419
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (note 8)	3 689 311

3 936 729

6 332 572

PASSIFS

NON AFFECTÉ

Emprunt bancaire (note 9)	443 474
Créditeurs et charges à payer	620 254
Dette à long terme (note 10)	2 508 000
Congés de maladie courus (note 11)	123 564
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 12)	77 000

3 772 292

AFFECTÉ

Revenus perçus d'avance (note 13)	199 993
Fonds tenus en fiducie (note 7)	65 419
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (note 8)	3 434 464

3 699 876

7 472 168

DETTE NETTE

(1 139 596)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 16)	26 234 099
Amortissement cumulé	(16 207 274)

10 026 825

Frais payés d'avance	64 669
----------------------	--------

10 091 494

EXCÉDENT ACCUMULÉ

8 951 898 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : _____

Administrateur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

4

	2013
Excédent de l'année	434 242 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 370 490)
Amortissement des immobilisations corporelles	932 070
	(1 004 178)
<u>Acquisition des charges payées d'avance</u>	<u>(117 141)</u>
	(117 141)
Augmentation de la dette nette	(1 121 319)
<u>Dette nette au début de l'année</u>	<u>(18 277)</u>
DETTE NETTE À LA FIN DE L'ANNÉE	(1 139 596) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



2013

MOUVEMENT DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION

Excédent de l'année	434 242 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	932 070
Débiteur - Général	(161 819)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(116 432)
Acquisition de charges payées d'avance	(39 338)
Créditeurs et charges à payer	28 735
Changement dans les revenus reportés	(4 466)
Actifs au Plan d'éducation et de communication	4 466
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	(375 894)
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	339 651
Congés de maladie courus	54 664
Avantages postérieurs à l'emploi à payer	(9 700)

1 086 179

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 370 490) \$
---	----------------

(2 370 490)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Emprunt bancaire	443 474
Dette à long terme	603 000

1 046 474

ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Investissements	(57 290)
-----------------	----------

DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(295 127)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'année

1 240 320

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'année

945 193 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 16 novembre 2012 et par le Ministre des gouvernements locaux le 15 janvier 2013.

Comptabilisation des revenus

a) Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

Comptabilisation des charges

Les charges sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date de clôture.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Revenus perçus d'avance.

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Terrains	N/A
Bâtiments	20 - 40 années
Chemins	26 - 47 années
Machinerie et équipements	5 - 47 années
Véhicules	6 - 20 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5 années
Améliorations de terrains	27 - 30 années
Gestion des déchets	
Cellules d'enfouissement	2,5 années
Système de collecte du lixiviat	28 - 43 années
Processus de traitement	27 - 47 années

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout article acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Toutes les subventions, les dons des lotisseurs et autres contributions de tiers sont comptabilisés comme produits dans l'année où la dépense connexe a été engagée.

Information sectorielle

La Commission offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement régional

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 12.

3. ENCAISSE

2013

Encaisse - non affectée

945 193 \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

2013

Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)

272 431 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. INVESTISSEMENTS

	2013
Dépôt à terme, 1,33 %, échéant le 14 juillet 2014	353 644 \$
Dépôt à terme, 1,00 %, échéant le 6 juin 2014	180 370
Dépôt à terme, 1,32 %, échéant le 16 novembre 2014	5 077
	539 091 \$

6. ACTIFS AFFECTÉS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION

	2013
Encaisse et dépôts à terme	295 860 \$
Intérêts courus à recevoir	5 884
Sommes à payer au fonds de fonctionnement	(119 745)
	181 999 \$

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants ci-haut mentionnés sont retenus pour créer conjointement un plan d'éducation et de communication. La commission doit obtenir l'autorisation écrite du Ministre de l'Environnement avant de faire un déboursement.

Les dépôts à terme échéant en 2014 portent intérêts aux taux variant de 0,90 % à 1,80 %.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.

Durant l'exercice courant, aucune dépense a été encourue pour l'établissement d'un plan d'éducation et de communication.

7. FONDS TENUS EN FIDUCIE

La commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2013.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8. ACTIFS AFFECTÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

2013

Dépôt à terme, 3,00 %, échéant le 15 novembre 2018	3 675 483 \$
Intérêts courus à recevoir	13 828

3 689 311 \$

L'actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède le passif affecté par 254 847 \$ (218 604 \$ en 2012). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2014 par la réduction du transfert des fonds.

9. EMPRUNT BANCAIRE

La commission a une marge de crédit autorisée de 700 000 \$ pour le fonds de fonctionnement, laquelle est inutilisée au 31 décembre 2013.

La commission a une marge de crédit autorisée de 2 424 000 \$ pour le fonds de capital, dont 1 980 526 \$ est inutilisée au 31 décembre 2013. L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour l'emprunt bancaire apparaissant au bilan du fonds de capital.

10. DETTE À LONG TERME

2013

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	
Série de 4,15 % à 4,45 %, échéant en décembre 2016, AV 60 - 2006	86 000 \$
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en novembre 2020, BD 52 - 2010	586 000
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en décembre 2021, BF 47 - 2011	261 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en novembre 2032, BH 48 - 2012	855 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en novembre 2023, BJ 47 - 2013	720 000

2 508 000 \$

L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme apparaissant au bilan du fonds de capital et d'emprunt.

2010 Émission de 683 000 \$:

Le 19 novembre 2020, la somme de 327 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2011 Émission de 284 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 158 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2014	186 000 \$
2015	189 000 \$
2016	193 000 \$
2017	168 000 \$
2018	171 000 \$

11. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 1,5 jours par mois pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler un maximum de 240 jours. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

À la retraite, un montant égal à 100 % des jours de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 6 mois sera crédité sur un compte au taux de rémunération en vigueur.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- augmentation de salaire annuelle est de 3 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,40 %;
- la proportion de jours de maladie accumulé utilisée chaque année est de 28 %;
- la cessation d'emploi varie d'une personne à l'autre;
- aucune mortalité supposée; et
- l'âge de la retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non financé était 68 900 \$ au 31 décembre 2012; et 93 064 \$ au 31 décembre 2013. Le passif au 1er janvier 2011 a été enregistré comme un ajustement à la période antérieure à l'adoption du CSP.

12 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour partiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué 70 000 \$ en 2012 (72 500 \$ contributions estimées en 2013). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2012 était de 22 900 \$ (25 500 \$ paiements estimés en 2013).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2011 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 796 500 \$. La Commission était en situation de provisionnement net comme suit pour le 31 décembre 2011 :

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

12 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (SUITE)

	Estimé 2013
Valeur du marché de l'actif du régime	917 400 \$
Obligation au titre des prestations constituées	1 077 300
Situation de capitalisation	(159 900)
Gains actuariels non amortis	(82 900)
Déficit du régime de retraite	(77 000)

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,35 %;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,50 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,50 %;
- l'âge de la retraite est de 65 ans ; et
- 70 % au plus tôt l'âge de la retraite sans réduction.

	Estimé 2013
Coût du service courant de l'employeur	44 400 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	53 800
Rendement attendu des actifs	(44 700)
Expérience perte / gain	5 900
Charges du plan de retraite	59 400 \$

13 REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2013
Plan d'éducation et de communication	181 994 \$
Fonds affectés à la traduction	17 999
	199 993 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminées sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931 \$ (31 539 931 \$ en 2012) par année, en dollars futurs, pour une période de 25 années commençant le 31 décembre 2013.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de 7 839 652 \$ (7 430 950 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2012, la capacité restante du site d'enfouissement a été estimée à 4 025 848 tonnes métriques dont 2 262 000 (2 349 000 en 2012) tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, la dette d'après fermeture est de 3 434 464 \$ (3 094 813 \$ en 2012) que la Commission des déchets solides Népissiguit a financé avec des dépôts à terme à une valeur marchande de 3 675 483 \$ (3 313 398 \$ en 2012) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2018, pour un excédent de 254 847 \$ (218 604 \$ en 2012) basée sur le prix du marché à la fin de l'année.

Les détails de l'investissement sont les suivants :

	31 décembre 2013	
	Coût amorti	Juste valeur
Dépôt à terme	3 675 483 \$	3 675 483 \$

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des prix du marché fournis par la Caisse Populaire Chaleur.

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir Base	Taux effectif (%)
Dépôts à terme	à maturité	3.00 %

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à la nouvelle information fournie par cette étude.

15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission est également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériel informatiques	Machinerie et équipements	Chemins	Gestion des déchets	Total
Coût:									
Solde d'ouverture	159 089 \$	1 286 303 \$	233 077 \$	178 710 \$	25 950 \$	2 433 391 \$	3 111 817 \$	16 435 272 \$	23 863 609 \$
Additions	-	-	-	-	-	111 181	-	2 259 309	2 370 490
Solde de fermeture	159 089	1 286 303	233 077	178 710	25 950	2 544 572	3 111 817	18 694 581	26 234 099
Amortissement accumulé :									
Solde d'ouverture	-	372 165	163 169	26 385	20 387	1 239 328	958 127	12 495 644	15 275 205
Ajouts :									
Amortissement	-	39 503	12 949	6 952	5 563	150 703	89 808	626 591	932 069
Solde de fermeture	-	411 668	176 118	33 337	25 950	1 390 031	1 047 935	13 122 235	16 207 274
Valeur nette des immobilisations corporelles	159 089 \$	874 635 \$	56 959 \$	145 373 \$	- \$	1 154 541 \$	2 063 882 \$	5 572 346 \$	10 026 825 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Généraux	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Fonds de réserve		Total
				Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2013	(138 203) \$	64 680 \$	507 765 \$	- \$	- \$	434 242 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis						
Surplus d'avant dernière année	-	-	17 338	-	-	17 338
Transferts entre fonds :						
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	(40 000)	40 000	-	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	(910 000)	-	910 000	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'équipements	-	-	(164 132)	-	164 132	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(117 000)	-	-	(117 000)
Répartition des services corporatifs	156 530	(25 007)	(131 523)	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	5 563	926 507	-	-	932 070
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2013	156 530	(19 444)	(418 810)	40 000	1 074 132	832 408
Excédent des fonds pour l'année 2013	18 327 \$	45 236 \$	88 955 \$	40 000 \$	1 074 132 \$	1 266 650 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Généraux	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Total
REVENUS				
Services généraux	55 811 \$	- \$	- \$	55 811 \$
Services d'aménagement et de planification	-	500 634	-	500 634
Services de gestion des déchets solides	-	-	4 527 694	4 527 694
	55 811	500 634	4 527 694	5 084 139
DÉPENSES				
Salaires et bénéfices	93 865	341 033	1 359 353	1 794 251
Biens et services	100 149	86 801	1 359 159	1 546 109
Amortissement	-	5 563	926 507	932 070
Intérêts	-	-	61 301	61 301
Autres	-	2 557	313 609	316 166
	194 014	435 954	4 019 929	4 649 897
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	(138 203) \$	64 680 \$	507 765 \$	434 242 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. ÉTAT DES RÉSERVES

	Aménagement et planification Fonds de réserve générale Fonctionnement	Gestion des déchets solides Fonds de réserve générale		Total
		Fonctionnement	Capital	
ACTIFS				
Encaisse	-	282 511 \$	-	282 511 \$
Dépôts à terme	193 836	-	390 883	584 719
Intérêts courus à recevoir	-	-	2 608	2 608
À recevoir du fonds de fonctionnement général	-	40 000	1 114 132	1 154 132
	193 836 \$	322 511 \$	1 507 623 \$	2 023 970 \$
PASSIFS ET SURPLUS				
Payable au fonds de fonctionnement général	193 836 \$	-	-	193 836 \$
Excédent accumulé au début de l'exercice	-	322 511	1 507 623	1 830 134
Excédent accumulé	193 836 \$	322 511	1 507 623	2 023 970 \$
REVENUS				
Transferts du fonds de fonctionnement général	-	40 000 \$	1 074 132 \$	1 114 132 \$
Intérêts	-	-	4 912	4 912
	-	40 000	1 079 044	1 119 044
DÉPENSES				
Frais bancaires	-	24	-	24
Excédent pour l'année	- \$	39 976 \$	1 079 044 \$	1 119 020 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement Général	Amortissement Immobilisations	Autres (expliquer)	Transferts	Total
REVENUS					
Services régionaux	45 100 \$	- \$	- \$	- \$	45 100 \$
Services d'aménagement et de planification	498 512	-	-	-	498 512
Services de gestion des déchets solides	4 156 640	-	-	-	4 156 640
Recyclage et compostage	279 400	-	-	-	279 400
	4 979 652	-	-	-	4 979 652
DÉPENSES					
Services régionaux	195 500	-	-	-	195 500
Services d'aménagement et de planification	473 505	5 563	-	-	479 068
Services de gestion des déchets solides					
Administration	2 019 485	23 904	-	(117 000)	1 926 389
Coûts d'opération	345 500	-	-	-	345 500
Entretien du site	92 500	-	-	-	92 500
Entretien d'équipement	336 000	56 332	-	-	392 332
Boues	53 500	-	-	-	53 500
Étangs lixiviats	85 000	-	-	-	85 000
Détournement des déchets	59 000	-	-	-	59 000
Recyclage et compostage	279 400	846 271	-	-	1 125 671
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement	40 000	-	-	(40 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	1 074 132	-	-	(1 074 132)	-
	5 053 522	932 070	-	(1 231 132)	4 754 460
Excédent (déficit)	(73 870) \$	(932 070) \$	- \$	1 231 132 \$	225 192 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget Non audité	2013 Actuel
SERVICES GÉNÉRAUX		
Services de planification régional et coopératif	45 100 \$	45 101 \$
Autres revenus	-	10 710
	45 100 \$	55 811 \$
SERVICES D'AMÉNAGEMENT ET DE PLANIFICATION		
Cotisations municipales	498 512	499 730
Autres revenus	-	904
	498 512 \$	500 634 \$
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES		
Frais de déversement	3 852 802 \$	3 568 606 \$
Commercial	-	345 969
Construction et démolition	264 000	250 344
Intérêts	2 500	10 225
Autres revenus	20 000	36 090
Projet Étudiants	-	12 822
Surplus de l'avant dernier exercice	17 338	-
	4 156 640 \$	4 224 056 \$
RECYCLAGES ET COMPOSTAGES		
Recyclage	227 114 \$	215 685 \$
Recyclage - Construction et démolition	14 000	10 755
Compostables	750	4 911
Fonds Éducation	-	37 594
Récupération et matières recyclables	37 536	34 693
	279 400 \$	303 638 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2013 Actuel
SERVICES GÉNÉRAUX		
Réunions	20 500 \$	33 360 \$
Frais de réunions	8 000	9 223
Salaires et bénéfices marginaux	108 000	93 865
Frais de déplacements	6 000	3 753
Frais professionnels	17 000	15 144
Assurance	5 000	4 053
Loyer	-	3 773
Dépenses de bureau	31 000	30 843
	195 500 \$	194 014 \$
SERVICES D'AMÉNAGEMENT ET DE PLANIFICATION		
Inspection des bâtiments et services de planification		
Salaires et bénéfices marginaux	385 004 \$	341 033 \$
Loyer	28 000	24 780
Dépenses de bureau	21 501	19 489
Frais de déplacements et de réunions	21 500	14 201
Formation	8 000	8 868
Cartographie	2 000	2 148
Frais professionnels	-	8 877
Amortissement	5 563	5 563
Divers	-	2 557
	471 568	427 516
Planification des services consultatifs		
Réunions	7 500	7 711
Déplacements	-	727
	7 500	8 438
	479 068 \$	435 954 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2013 Actuel
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES		
ADMINISTRATION		
Salaires et bénéfices marginaux	1 338 260	\$ 1 356 975
Dépenses de bureau	15 000	10 581
Équipement de bureau	20 000	20 872
Frais professionnels	21 000	35 485
Formation	6 000	2 315
Comité de surveillance	14 000	8 298
Téléphone	15 500	18 218
Publicité et promotion	9 000	5 563
Cotisations	5 500	3 009
Dépenses d'employés	12 500	11 831
Intérêts et frais bancaires	29 500	16 915
Mauvaises créances	1 000	-
Prêts existants	62 497	61 301
Assurance	79 201	40 487
Taxes foncières	48 000	51 862
Coûts de financement	5 300	6 416
Autres dépenses	2 500	2 289
Provision pour fermeture du site	215 227	277 329
Frais de transport	2 500	1 702
Amortissement	23 904	23 904
	1 926 389	\$ 1 955 352
COÛTS D'OPÉRATION		
Site d'enfouissement		
Contrôle de détritrus	3 000	\$ 3 609
Achat de granulaire	65 000	65 671
Achat de services	50 000	37 224
Coagulant	30 000	53 265
Location d'équipement	5 000	4 989
	153 000	164 758
Bâtiments		
Fournitures et outils	30 000	28 489
Électricité	24 000	29 471
Garage - électricité et huile	28 000	26 437
	82 000	84 397
Bio Gaz		
Électricité et propane	3 500	3 239
Support techniques	12 000	7 000
	15 500	10 239

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2013 Actuel
COÛTS D'OPÉRATION (SUITE)		
Autres		
Support techniques	15 000	24 187
Surveillance Environnement	80 000	67 964
	95 000	92 151
	345 500 \$	351 545 \$
ENTRETIEN DU SITE		
Bâtiment		
Entretien et réparation	33 000 \$	35 574 \$
Pesée	3 000	5 386
Bâtisse d'utilité	5 500	2 281
	41 500	43 241
Bio Gaz		
Système contrôle du méthane	12 000	16 786
Autres		
Fossé	4 000	6 469
Chemins	5 000	7 740
Entretien d'asphalte	5 000	95
Entretien général du site	25 000	20 471
	39 000	34 775
	92 500 \$	94 802 \$
ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT		
Réparation et remplacement de pièces	24 000 \$	14 212 \$
Fuel	162 000	168 420
Essence	40 000	39 582
Entretien général	15 000	18 376
Compacteur 826G	5 000	2 634
Compacteur 826H	25 000	25 337
Bull Dozer D7	35 000	24 734
Chargeuse	30 000	29 450
Amortissement	56 332	56 332
	392 332 \$	379 077 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2013
	Non audité	Actuel
BOUES		
Entretien et équipement	30 000 \$	11 333 \$
Électricité	23 500	24 844
	53 500 \$	36 177 \$
ÉTANGS DE LIXIVIAT		
Entretien et équipement	40 000 \$	42 886 \$
Électricité - aérateurs	45 000	39 223
	85 000 \$	82 109 \$
DÉTOURNEMENT DES DÉCHETS		
Promotion et éducation	12 000 \$	9 540 \$
Collection	6 000	4 253
Matériel et équipement	3 000	2 805
Entretien	2 000	205
Élimination	36 000	39 042
	59 000 \$	55 845 \$
RECYCLAGE ET COMPOSTAGE		
Matières recyclables		
Frais d'administration	10 000 \$	10 660 \$
Collecte	137 000	100 049
Transbordement	84 000	45 604
Salaires	15 000	2 378
Promotion et éducation	15 400	5 380
Matériel et entretien	3 000	1 867
Amortissement	846 271	846 271
	1 110 671	1 012 209

Commission des Services Régionaux - Chaleur
Réconciliation du surplus annuel
Pour l'année terminée le 31 décembre 2013

	Généraux	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Réserve pour Gestion des déchets solides Fonctionnement	Capital	Total
2013 - Surplus sous les normes d'entité public	\$ (138,203)	\$ 64,680	\$ 507,765	\$ -	\$ -	\$ 434,242
Déficit de deuxième année			17,338			17,338
Transfert entre fonds:						
du fonds de fonctionnement au fonds de réserve de fonctionnement			(40,000)	40,000		-
du fonds de fonctionnement au fonds de réserve de capital			(910,000)		910,000	-
du fonds de fonctionnement au fonds de réserve d'équipement			(164,132)		164,132	-
Paiement sur la dette à long terme			(117,000)			(117,000)
Amortissement		5,563	926,507			932,070
Répartition des services corporatifs	<u>156,530</u>	<u>(25,007)</u>	<u>(131,523)</u>			<u>-</u>
2013 - Surplus sous les normes municipales	<u>\$ 18,327</u>	<u>\$ 45,236</u>	<u>\$ 88,955</u>	<u>\$ 40,000</u>	<u>\$ 1,074,132</u>	<u>\$ 1,266,650</u>

La Commission des Services Régionaux est une nouvelle commission qui a pris en charge les actifs et passifs de la Commission des déchets solides Népissiguit-Chaleur et de la Commission du District d'aménagement de Belledune

La Commission est divisé en plusieurs fonds dont présentement il y a généraux, aménagement et planification et gestion de déchets solides, chacun peut avoir son fond de réserve de fonctionnement et capital.

En 2012 et 2013, la dépense pour provision pour fermeture du site et le montant budgété étaient calculés avec le revenu d'intérêt au taux de 4.02%, quant la réalité était que le montant reçu en 2013 était au taux de 3%. Ceci a causé un ajustement à la dépense de provision pour fermeture du site de 2013 dans les états financiers de 73 000\$.

L'excès de l'actif sur le passif pour la provision des activités de fermeture et d'après fermeture est créé par le fait que le transfert d'argent a été faite au montant brut et non le net de l'intérêt. Les montant transférés dans le futur seront réduit de l'excès, mais la dépense restera la même.

ANNEXE D

STATISTIQUES DU SERVICE D'URBANISME

Tableau A (Page 1)

Table A

MUNICIPALITE - MUNICIPALITY

		Belledune		Beresford		Nigadoo		Petit Rocher		Pointe Verte		Total municipal	
no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)
Maison mobile Mobile home	0	0	75 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1	75 000
	1	100	10 600	0	0	0	1	35 000	1	6 000	9	51 700	
Habitation unifamiliale Single family dwelling	2	285 000	2 038 000	1	220 000	0	0	0	5	670 000	21	3 213 000	
	8	116 300	449 300	18	191 400	38	585 100	12	122 400	124	1 464 500		
Habitation bifamiliale Double family dwelling	0	0	350 000	0	0	0	0	0	0	0	1	350 000	
	0	0	0	0	0	1	1 000	0	0	1	1 000		
Habitation multifamiliale Multi family dwelling	0	0	0	0	0	1	150 000	0	0	0	1	150 000	
	2	26 000	30 000	0	0	4	480 000	0	0	0	7	536 000	
Chalet d'été Summer cottage	1	175 000	193 000	2	5 000	0	0	0	2	3 000	8	376 000	
	2	1 200	42 600	0	0	0	0	0	0	0	9	43 800	
Bâtiment commercial Commercial building	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2	82 000	425 000	1	200 000	3	65 000	1	2 000	16	774 000		
Bâtiment institutionnel Institutional building	1	200 000	0	0	0	1	25 000	0	0	0	2	225 000	
	1	87 000	5 000	1	168 000	1	6 000	0	0	4	266 000		
Bâtiment industriel Industrial building	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2	197 000	87 000	0	0	1	334 000	0	0	5	618 000		
Bâtiment accessoire Accessory building	8	173 000	264 100	10	120 500	11	105 300	5	30 200	58	693 100		
	2	30 000	1 900	3	6 800	1	5 000	0	0	9	43 700		
Divers Various	4	10 000	42 100	0	0	0	0	0	0	0	9	52 100	
	1	500	30 000	0	0	1	12 000	0	0	3	42 500		
TOTAL	37	1 383 100	4 043 600	36	911 700	64	1 803 400	26	833 600	288	8 975 400		

Tableau A (page 2)

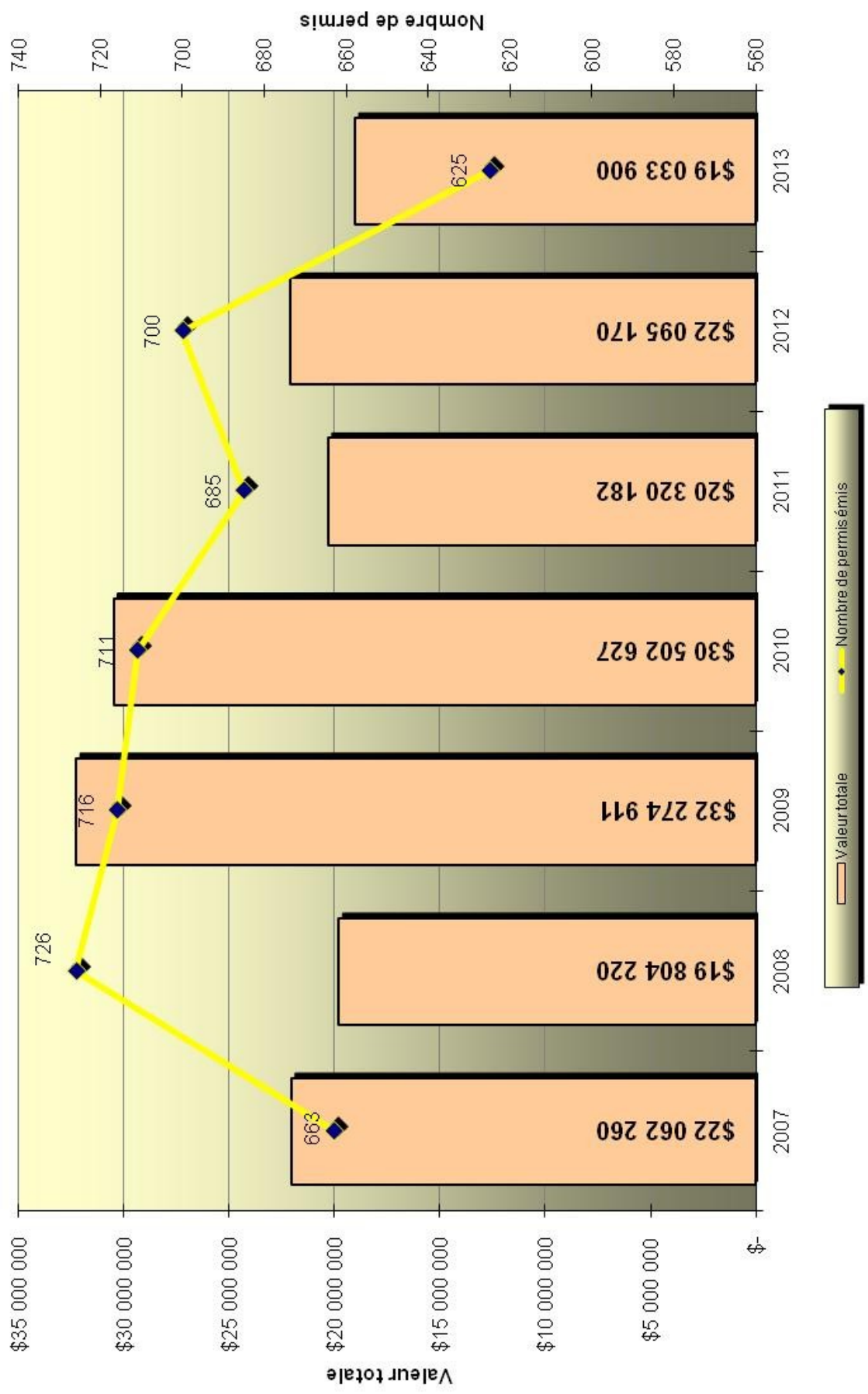
Table A

PAROISSE - PARISH

Bathurst		Beresford		Durham		Allardville		New Bandon		Total paroisse		Grand Total	
no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)

Bathurst		Beresford		Durham		Allardville		New Bandon		Total paroisse		Grand Total		
no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	
Nouvelle - New	1	20 000	0	0	0	0	0	0	0	1	20 000	2	95 000	
Renovation	0	0	2	12 600	0	0	1	250	0	3	12 850	12	64 550	
Nouvelle - New	9	1 366 000	18	2 884 000	0	0	3	448 000	2	368 000	32	5 066 000	53	8 279 000
Renovation	48	697 350	74	894 900	0	0	28	280 100	4	201 000	15	2 073 350	278	3 537 850
Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	350 000	
Renovation	0	0	2	25 000	0	0	0	0	0	2	25 000	3	26 000	
Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	150 000	
Renovation	0	0	1	40 000	0	0	0	0	0	1	40 000	8	576 000	
Nouvelle - New	3	145 000	4	83 000	0	0	0	0	3	252 000	10	480 000	18	856 000
Renovation	4	39 000	0	0	0	0	0	0	2	5 400	6	44 400	15	88 200
Nouvelle - New	0	0	1	48 000	0	0	0	0	0	1	48 000	1	48 000	
Renovation	1	160 000	2	13 000	0	0	2	17 000	0	5	190 000	21	964 000	
Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	20 000	3	245 000	
Renovation	1	86 500	0	0	0	0	0	0	0	1	86 500	5	352 500	
Nouvelle - New	2	323 000	2	42 000	0	0	0	0	0	4	365 000	4	365 000	
Renovation	1	7 000	0	0	0	0	0	0	0	1	7 000	6	625 000	
Nouvelle - New	27	487 000	55	835 400	0	0	14	169 500	3	24 500	99	1 516 400	157	2 209 500
Renovation	2	14 500	12	44 500	0	0	0	0	0	14	59 000	23	102 700	
Nouvelle - New	1	4 000	1	1 000	0	0	0	0	0	2	5 000	11	57 100	
Renovation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	42 500	
TOTAL	10	3 349 350	17	4 923 400	0	0	49	934 850	14	850 900	33	10 058 500	625	19 033 900

FIGURE A
PERMIS DE CONSTRUCTION-2007 À 2013



**FIGURE B
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE - 2007 À 2013**

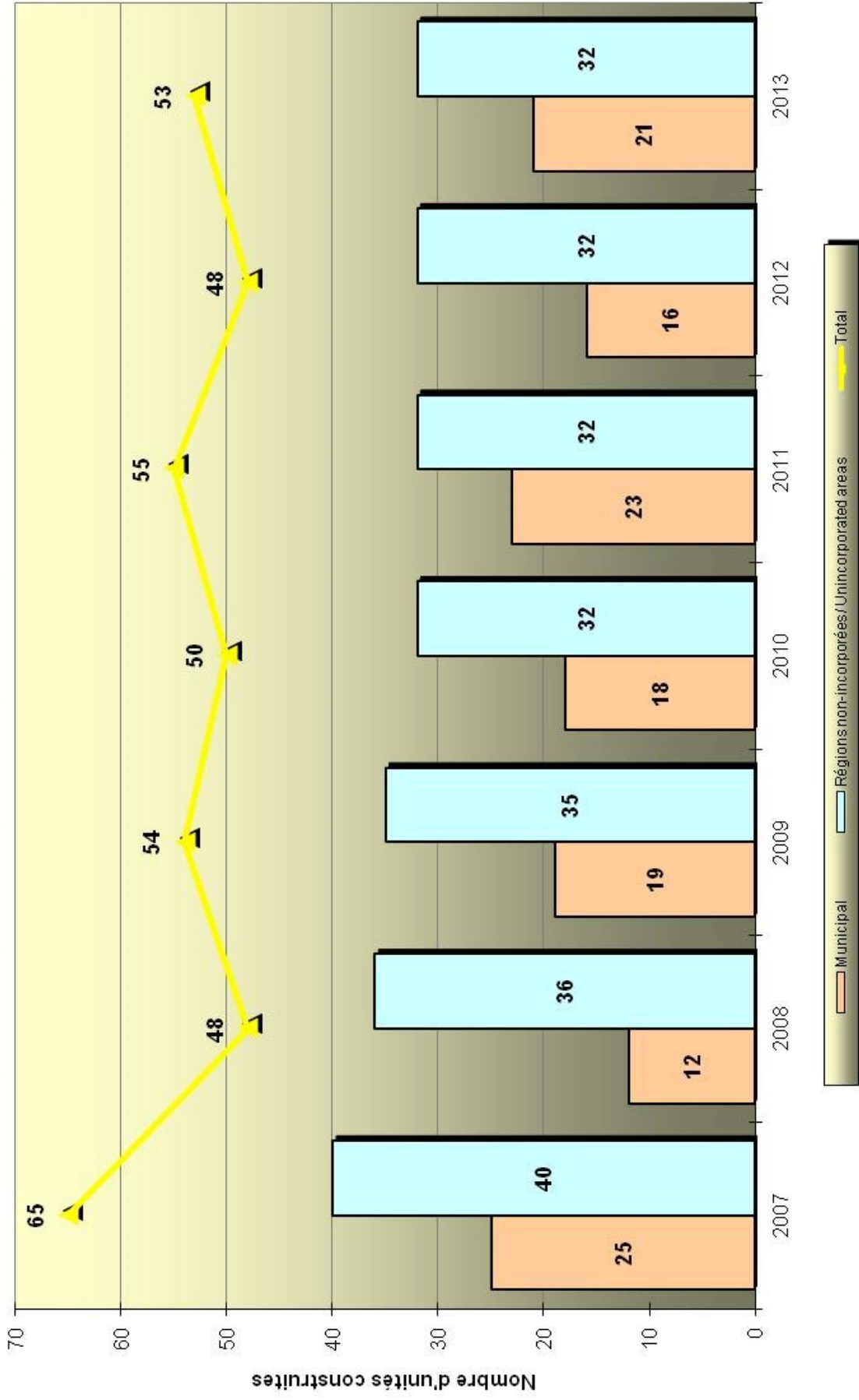


FIGURE C
ACTIVITÉ DE LOTISSEMENT - 2007 À 2013

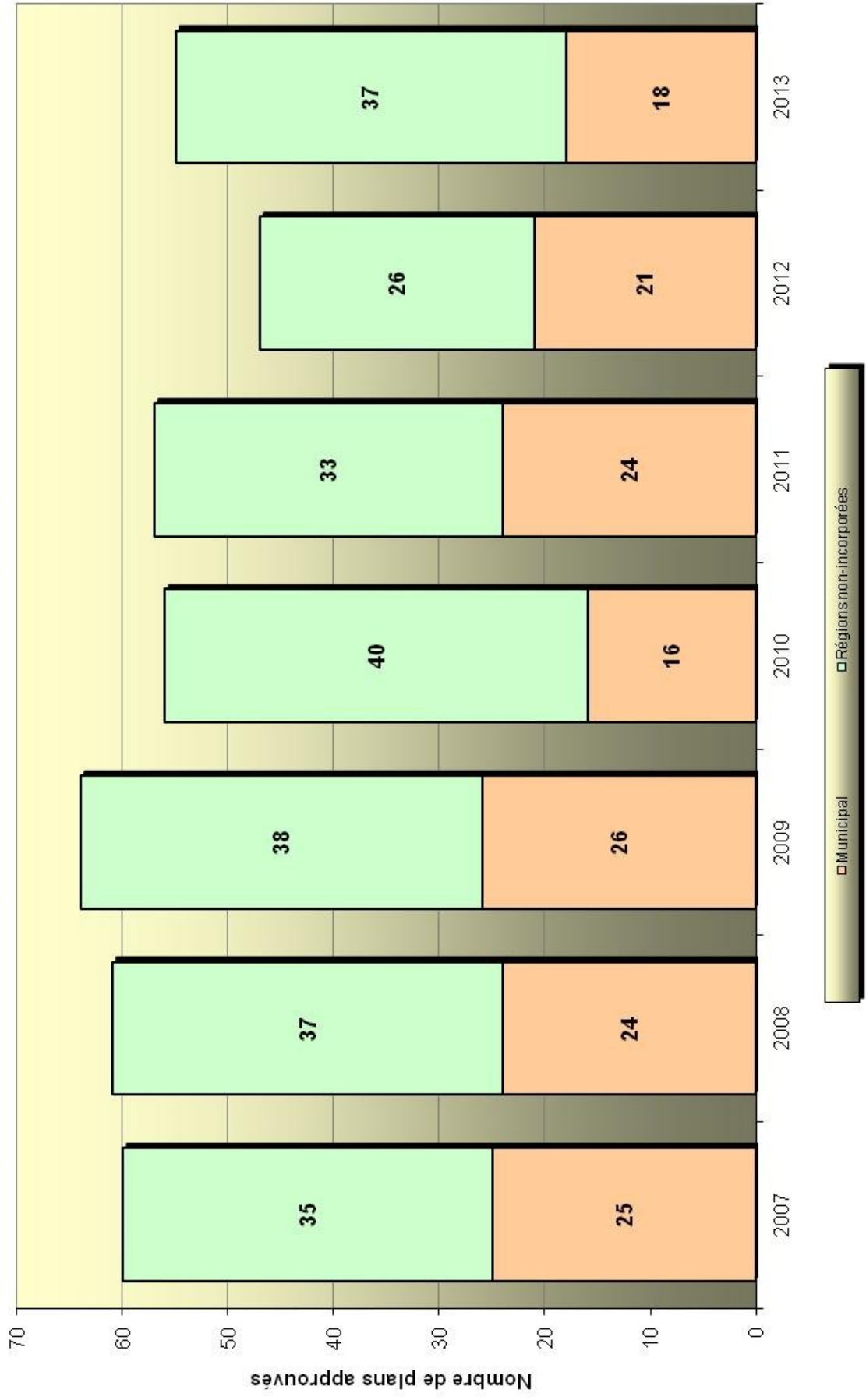


TABLEAU B

RAPPORT DES LOTISSEMENTS - SUMMARY OF SUBDIVISION APPROVALS					
	2013			DEPUIS / SINCE 2007	
	PROJETS/ PROJECTS	LOTS	PARCELLES/ PARCELS	PROJETS/ PROJECTS	LOTS
<u>MUNICIPAL</u>					
Belledune	1	1	0	26	29
Beresford	11	28	2	67	124
Nigadoo	1	1	0	19	23
Petit-Rocher	3	5	0	33	34
Pointe-Verte	2	2	0	8	5
TOTAL MUNICIPAL	18	37	2	153	215
<u>PAROISSES / PARISHES</u>					
Bathurst	10	11	2	63	78
Beresford	22	33	6	108	135
Durham	0	0	0	14	15
Allardville	4	5	0	43	40
New Bandon	1	1	0	18	18
TOTAL PAROISSES / PARISHES	37	50	8	246	286
TOTAL DISTRICT	55	87	10	399	501

TABLEAU C

DÉCISIONS DU CCRU ET DE L'AGENT D'AMÉNAGEMENT EN 2013 - RPAC AND DEVELOPMENT OFFICER DECISIONS IN 2013											
	MUNICIPALITÉS - MUNICIPALITIES					PAROISSES - PARISHES					TOTAL
	Beresford	Nigadoo	Petit-Rocher	Pointe-Verte	Belledune	Bathurst	Beresford	Durham	Allardville	New Bandon	
AVIS / VIEWS											
Plan municipaux, Zonages / Municipal Plan, Zonings	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
APPROBATIONS / APPROVALS											
Dérogations (marges de recul, etc) / Variances (set backs etc)	3	3	3	1	3	3	4	0	0	0	20
Pouvoir en matière d'usage non conforme/ Power re. Non conforming uses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fins particulières / Particular purposes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérogation à titre d'usages similaires et compatible /Variance as a similar or compatible uses	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Permis temporaires / Temporary Building Permits	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
LOTISSEMENTS / SUBDIVISIONS											
Emplacements et noms de rues / Street locations and names	2	2	0	0	0	1	1	0	0	0	6
Lots sur accès privés / Lots on private accesses	0	0	0	0	2	1	2	0	0	2	7
Dérogations (dimensions des lots) Variances (lots dimensions)	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
TOTAL	7	7	5	1	5	5	8	0	0	2	40